

**CREOLE ET FRANCAIS :  
LA TRADUCTION EST-ELLE POSSIBLE ?**

**Marie-Christine Hazaël-Massieux**

*Professeur à l'Université de Provence  
Institut d'Etudes créoles et francophones  
(ESA 6058 du CNRS)*

Résumé : Au-delà des problèmes traditionnels rencontrés lors du passage de langue à langue, il convient d'examiner pour la traduction entre créole et français les questions plus spécifiques posées par ces langues, du fait des rapports diglossiques qu'elles entretiennent dans la plupart des aires créolophones. A partir d'exemples concrets qui permettront de mieux cerner les statuts de ces langues dans la communication, on examinera quelques-uns des aspects de la traduction, en fondant notamment l'exposé sur des textes à caractère littéraire, mais sans négliger les problèmes rencontrés dans les dictionnaires, leurs définitions et leurs listes d'exemples.

Mots-clés : Etudes créoles, Traduction, Petites Antilles, Diglossie, Sociolinguistique, Communication, Littérature créole

Le créole est-il une langue ? Oui, sans doute, mais en plagiant Orwell, nous dirions volontiers qu'il est des langues « un peu plus langues que les autres »<sup>1</sup> ! Effectivement, ceci apparaît lorsque l'on entreprend de traduire du français en créole, mais également pour rendre du créole en français. Dans la situation des Petites Antilles (et nous serions tentée de dire : dans les mondes créoles), le créole joue effectivement par rapport au français le rôle non pas d'une langue (soeur ou ennemie), mais le rôle d'un niveau de langue : dans la communication quotidienne de la plupart des locuteurs, le créole représente le code de la familiarité, de l'intimité, par opposition au français qui est utilisé dans les situations plus formelles (administration, école, rencontre d'un inconnu, etc.). Ces niveaux se complètent pour former un outil de communication complet et l'on ne dispose de cet idiome complet que si l'on peut, conformément aux usages, passer d'un niveau à l'autre selon les moments et les lieux, selon les

---

<sup>1</sup> « All animals are equal but some animals are more equal than others », *Animal Farm*.

interlocuteurs et les thèmes, etc. C'est ce qui a amené les divers spécialistes des situations de diglossie à insister sur la « complémentarité fonctionnelle » des codes utilisés en alternance.

Sans reprendre ici les débats sur la diglossie, selon Ferguson ou selon Fishman, sur le continuum et son organisation (Stewart, Bickerton, Chaudenson et les autres...), sur le code-switching et ses indicateurs, etc., on s'attachera un instant à la délicate question de la traduction dans une telle situation : question qui est indéniablement posée, et avec une certaine urgence, par les pratiques littéraires contemporaines. Les auteurs antillais qui n'ignorent pas les débats sur la diglossie, mais aussi sur l'identité et la créolité, doivent d'une certaine façon se situer par rapport à ces questions, et sont toujours confrontés à ce problème lancinant : « Pensent-ils en créole quand ils écrivent en français, pensent-ils en français quand ils écrivent en créole ? » que les journalistes et critiques littéraires remettent régulièrement sur le tapis.

Il faut bien dire que les auteurs en question se prêtent eux-mêmes largement à ce genre d'interrogation : tel déclarant qu'il ne peut exprimer tout ce qu'il a à dire en français, tel avouant qu'il se sent mutilé lorsqu'il recourt au français (qui ne représente au mieux qu'une partie des modes d'expression pour lui), si personne n'ose trop dire (en 1997) qu'il se sent gêné d'écrire en créole<sup>2</sup>. On fait allusion ici, sans prétention à l'exhaustivité, à Chamoiseau, 1997, à Confiant, 1994, etc.

Nous soulignions, dès 1993<sup>3</sup>, les difficultés, voire les impossibilités d'une traduction en diglossie. Il conviendra de résumer ici les principaux problèmes d'une telle traduction :

- inexistence de certains registres ou niveaux de langue dans la langue-cible pour les locuteurs diglottes : de fait, en raison de la définition même de la diglossie, ce qui est dit en créole, ne peut être dit en français ; ce qui est dit en français ne peut être dit en créole. Même s'il convient de nuancer ce qui relèverait d'une complémentarité trop stricte, il est évident que la difficulté est grande pour le locuteur diglotte natif
- problèmes de vocabulaires non développés dans une langue peu ou pas aménagée, et qui de ce fait oblige assez naturellement à recourir à des périphrases, ou alors à des emprunts, toujours difficiles à intégrer : on n'écrit pas du créole usuel, mais un créole forgé pour la traduction ;
- problèmes classiques dans toute traduction des différences culturelles importantes, qui correspondent, au-delà des classiques questions de « découpages de la réalité », à des résonances ou connotations qui changent la signification des mots dans des langues apparentées et qui faussent souvent la traduction, si l'on n'y prend garde ;
- on pourrait encore ajouter les difficultés rencontrées pour traduire des textes de français écrit à l'aide d'une langue créole essentiellement orale, qui n'est pas encore structurée pour la communication in absentia<sup>4</sup>.

---

<sup>2</sup> On notera toutefois que les auteurs de *l'Eloge de la créolité*, Gallimard, 1989, avouent, pour défendre les pratiques littéraires qui sont les leurs, qu'il est sans doute trop tôt pour écrire en créole, qu'il est une créolité francophone et que le français prépare le chemin du créole (« La littérature créole d'expression française aura donc pour tâche urgente d'investir et de réhabiliter l'esthétique de notre langage », p. 47) - ce qui n'est sans doute pas tout à fait vrai comme nous avons pu le montrer ailleurs : « Le créole dans le roman des années 1990 aux Antilles : de la réalité au mythe ? », Communication au VIII<sup>e</sup> Colloque International des Etudes Créoles, à paraître.

<sup>3</sup> M.C. Hazaël-Massieux, 1993.

<sup>4</sup> Sur ces questions, nous renverrons à nos nombreux travaux sur les différences entre oralité et écriture, la redondance, etc. et notamment à M.C. Hazaël-Massieux, 1994.

Comme toujours, en matière de traduction, après avoir rappelé les difficultés, voire les impossibilités théoriques d'une traduction, on peut malgré tout constater qu'il existe des traductions que l'on peut analyser et éventuellement prendre pour modèle. Les théoriciens de la traduction concluent toujours à l'impossibilité de la traduction, mais il est en toute langue des traducteurs et certaines traductions sont même parfois considérées comme des chefs-d'œuvre.

Si l'on regarde la situation des mondes créoles, et particulièrement l'univers antillais où la littérature marquée par la diglossie (cf. le concept de créolité) a connu ces dernières années un essor particulier, il est vrai que le premier constat est un constat d'échec : les traductions de Raphaël Confiant, du point de vue du professeur de langue ou du traducteur, comportent outre des faux-amis, des approximations et des contre-sens, des pertes de sens, et des ajouts, mais aussi ces « fautes de traduction » que sont emprunts ou calques. De la même façon, G.H. Léotin, lorsqu'il donne simultanément versions française et créole de *Mémwè latè* prend des libertés de l'une à l'autre qui sont sans doute surtout le résultat des représentations qu'il veut donner des langues, plus que son incapacité à les manier toutes deux<sup>5</sup>.

S'il s'agit ci-dessus de traductions du créole vers le français, on peut constater la même chose dans le cas de « traductions » du français vers le créole : ainsi N. Numa dans *Jénéral Rodrig, piès téyat an 5 ak*, adaptation haïtienne du *Cid* publiée en 1975, rend la célèbre apostrophe de Corneille « Rodrigue, as-tu du coeur ? » par « Rodrig, ptit gason, èské ou gin grinn ? »!<sup>6</sup>, tandis que Lyonnell Desmarattes dans *Mouché Defas*, adaptation du *Tartuffe*, traduit « Cachez ce sein que je ne saurais voir » par « Bouché tété ou pou moin ». Ceci existe encore dans certaines traductions de textes religieux qui, bien souvent, cultivent le pittoresque, et jouent précisément du décalage de ton<sup>7</sup>. Dans la « Passion de notre Seigneur selon St Jean en langage nègre »<sup>8</sup> lorsque Jésus meurt sur la croix, le traducteur créole précise « io quitté li avec ion ptit morceau tout déchiré, pour cacher quiou a li » [on lui laissa seulement un petit morceau de tissu déchiré pour cacher son derrière], quand on trouve simplement dans l'Evangile (Jn 19, 23) : « Quand les soldats eurent crucifié Jésus, ils prirent ses vêtements, dont ils firent quatre parts, une pour chaque soldat, et la tunique... »

Pourtant, il y a des traductions qui méritent d'être citées et qui, nées dans la même situation de diglossie, peuvent être des objets d'étude intéressants dans la perspective des développements futurs du créole écrit et littéraire. On citera bien sûr l'énorme corpus que représente la Bible haïtienne<sup>9</sup> et qu'il conviendrait d'étudier pour les procédés mis en oeuvre, même si le résultat est inégale en fonction du style des livres (nous avons déjà souligné<sup>10</sup> que si la traduction des livres historiques ou poétiques est souvent assez satisfaisante, la traduction des livres les plus théologiques, et même celle de l'Apocalypse, sont assez peu probantes). De la même façon, nous avons pu étudier et souligner les qualités du *Don Jan* de Georges Mauvois, traduction du *Dom Juan* de Molière<sup>11</sup>.

<sup>5</sup> Cf. M.C. Hazaël-Massieux, *Créole et traduction*, à paraître.

<sup>6</sup> Littéralement : « est-ce que tu as des couilles ? »!

<sup>7</sup> Peut-être d'ailleurs, dans ce cas précis, avec la volonté de faire passer un message de bonne conduite pour les esclaves : il ne faut pas se promener tout nu !

<sup>8</sup> Analysée et préparée par Guy Hazaël-Massieux, et publiée à titre posthume dans *Etudes créoles*, vol. XVII, n° 2, 1994, pp. 11-27.

<sup>9</sup> *Bib la*, traduction intégrale de la Bible effectuée par la Société Biblique Haïtienne.

<sup>10</sup> M.C. Hazaël-Massieux, 1995.

<sup>11</sup> M.C. Hazaël-Massieux, 1997.

En principe, donc, rien n'empêche de traduire le créole et tout le créole en français, langue qui dispose déjà de tous les niveaux de langue : seules les représentations des auteurs-traducteurs, leur désir de donner une certaine image du créole et des cultures créoles sont à l'origine de choix qui pourraient, aux yeux de traducteurs réels, passer pour des lacunes et manifester des incapacités de la langue française à rendre les réalités créoles. Pour ce qui concerne la traduction de textes français en créole, la question est sans doute complexe, mais là encore, il convient de noter que la situation de diglossie qui peut sembler exclure la traduction n'est pas si nette et définitive qu'il ne puisse y avoir des avancées vers un bilinguisme prometteur, et donc vers des traductions réelles.

S'il y a des traductions en créole qui méritent toute l'attention du linguiste, c'est aussi parce qu'elles sont l'occasion de développements de la langue, d'un véritable aménagement linguistique et que de fait, elles n'ont plus lieu en diglossie mais dans une relation entre français et créole qui est déjà marquée par le bilinguisme. Un schéma, qui nous est cher, permettra de mieux comprendre les caractéristiques de l'évolution des contacts de langues quand d'une situation de diglossie marquée par l'impossibilité de la traduction on s'achemine vers une situation de bilinguisme où celle-ci devient possible. Certes, cela ne veut pas dire que désormais en Haïti ou en Martinique, on est sorti des situations classiques de diglossie marquée par les « conflits » de langues, l'insécurité linguistique et les valorisation/dévalorisation traditionnelles : cela veut simplement dire que, dans ces situations de diglossie, certains écrivains particulièrement talentueux peuvent maîtriser plusieurs niveaux de langue en créole, et sortir des représentations traditionnelles qui cantonnent cette langue dans les situations de familiarité et de pittoresque qui lui sont encore trop souvent dévolues.

## ANNEXES

Exemples de prétendues « traductions » qui toutes, à un degré ou à un autre « trahissent » le texte de départ.

### - Calque des images ou des expressions

Texte créole	Traduction de l'auteur	Traduction réelle
On vyé kò	un vieux-corps	un vieillard
On trwa chimin	un trois-chemin	un carrefour
On grangrek	un grand Grec	un homme savant
On koul-woch	un coup de roche	une faute de langue (cuir, pataquès)
Pi fèb toujou ni tò (proverbe)	Le plus faible a toujours tort	La raison du plus fort est toujours la meilleure (proverbe)

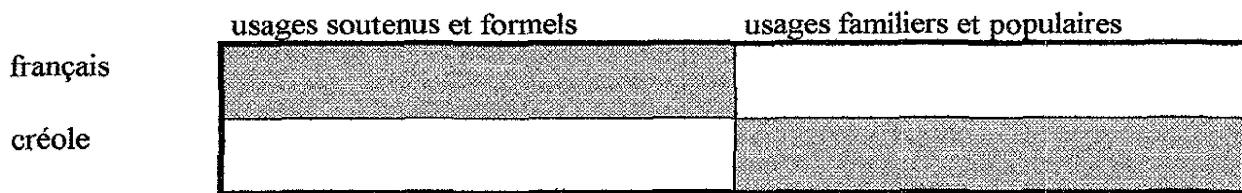
### - L'emprunt pur et simple (avec risque d'impropriété) (le terme ainsi repris existe aussi en français et n'a pas le même sens en français) :

Texte créole	Traduction de l'auteur	Sens français du mot emprunté
matyè	de la matière	du pus
on nèg	un nègre	un homme (peut désigner quelqu'un sans référence à sa couleur ou qui n'est pas noir)
I gadé mwen nan mitan gress kokozué	Il me fixa dans le beau mitan des yeux	mitan = milieu, centre
Maman mwen ba wmen lahan	Ma mère m'a baillé de l'argent	ba = donner ; d'où : m'a donné

#### - L'ajout d'information en français par rapport au créole

Texte créole	Traduction de l'auteur	Traduction réelle (sans ajout)
Lévé kontan	Se lever en plein euphorie	Se lever content, satisfait
Anba bél botan	Sous un soleil resplendissant	Par beau temps
... pi bél yanm jaden'y	... la plus belle racine bokodji (variété d'igname)	... la plus belle igname du jardin
Dépi avan nanninannan (J. Bernabé)	Depuis le temps d'avant jadis	Depuis toujours, de toute éternité
Gayé nan lanmou	Se fourvoyer dans de folles amours	S'éparpiller dans l'amour

#### Schéma classique de la diglossie



#### REFERENCES

Bernabé, Jean, Chamoiseau, Patrick, Confiant, Raphaël (1989) : *Eloge de la créolité*, Gallimard, Paris

Chamoiseau, Patrick (1997) : *Ecrire en pays dominé*, 316 p., Gallimard, Paris

Confiant, Raphaël (1994) : « Questions pratiques d'écriture créole », in Ludwig, Ralph, *Ecrire la parole de nuit*, pp. 171-180, Folio, Gallimard, Paris

Hazaël-Massieux, Marie-Christine, 1993 : « Traduction et diglossie », in *Travaux* 10, "La Traduction" (Problèmes théoriques et pratiques), pp. 85-100, Cercle Linguistique d'Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence,

Hazaël-Massieux, Marie-Christine (1994) : *Ecrire en créole*, 316 p., L'Harmattan, Paris.

Hazaël-Massieux, Marie-Christine (1995) : « A propos de la traduction de la Bible en créole. Analyse de quelques problèmes linguistiques et sociolinguistiques », in *Etudes Créoles*, vol. XVIII, n° 1, 1995, pp. 39-73

Hazaël-Massieux, Marie-Christine (1997) : « De la traduction des nominaux français en créole des Petites Antilles : A propos de *Don Jan* de Georges Mauvois », communication au Meeting of the Society for Pidgin and Creole Languages, Londres, juin 1997, in *Etudes Créoles*, vol. XX, n° 2, 1997, pp. 70-81